

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 7 JUILLET 2017

Président : Monsieur Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Madame Nathalie GIAIME (9/9)

Etaient présents : Mmes GIAIME Nathalie, QUEYREL Nicole, BOISSERENQ Josiane, Mrs, NICOLAS Laurent, JACOB Stéphane, EYRAUD Joël, et VALLON Joël

Absents excusés:

Monsieur DANY Guy donne pouvoir à Madame GIAIME Nathalie
Monsieur ASTRION Julien donne pouvoir à Monsieur NICOLAS Laurent
Monsieur ROUAULT Samuel excusé.

Le compte-rendu de la séance du 19 mai 2017 est approuvé par les membres du conseil municipal (9 /9)
La séance est ouverte à 20h.

1 – PARTICIPATION FSL 2017 :

Pour rappel en 2016 la cotisation allouée pour le « fond de solidarité pour le logement » était de 163,60€. Cette cotisation a permis d'accorder 3 aides aux familles.
Pour 2017 la cotisation est fixée à 165.60 €.
Voté 9/9 par les membres du conseil municipal.

2 – SYME 05 SIGNATURE AVENANT CONVENTION FINANCIERE AU 1565 :

Suite à l'identification d'une faute de forme sur l'avenant à la convention signée le 10 octobre 2016, un deuxième avenant est présenté et approuvé par les membres du conseil municipal (voté 9/9)

3 – DEMANDE DE RENOUELEMENT DE MISE EN DISPONIBILITE :

Courrier en date du 26 juin 2017 de Madame RAPPELIN Françoise, secrétaire de mairie demandant le renouvellement de mise en disponibilité pour une durée de un an
Après en avoir délibéré la demande de Madame RAPPELIN est accordée (voté 9/9).

4 – DENEIGEMENT 2017-2018 – TABURLES – TERRE DROITE – LES SANTONS – LE CROS :

En attente d'un deuxième devis pas de délibération prise ce jour, le point « déneigement » sera traité lors du prochain conseil municipal. Voté 9/9 par les membres du conseil municipal.

5- GOUDRONNAGE 2017 :

Faire chiffrer par IT 05 les travaux de goudronnage (dont empierrement) pour :

- Le chemin des Guions
- Les Fraches
- Chemin des James
- Chemin du Gâ

Voté (9/9) par les membres du conseil municipal.

6- QUESTIONS DIVERSES :

- Demander à la société SATP de remettre en état le chemin qui monte de la Rouillère au village d'Avancon.

Voté (9/9) par les membres du conseil municipal.

- 4 branches à couper aux Taburles
- Suite aux doléances transmises par un conseiller municipal de quartier (absent –ayant donné procuration) lors du conseil municipal, les conseillers n'ont pas pu donner de réponse par manque d'information.

Le point sera traité en présence du conseiller concerné.

La séance est levée à 23 heures



Pinicola